

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent du développement social et économique présente son huitième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 12 octobre 2022, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 233 — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act*;
- projet de loi 237 — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules (plaques d'immatriculation arborant le coquelicot)/The Drivers and Vehicles Amendment Act (Poppy Number Plates)*.

Composition du Comité :

- M^{me} la ministre CLARKE;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE;
- M. MOSES;
- M. SANDHU;
- M. SMOOK;
- M. WISHART.

Le Comité a élu :

- M. SMOOK à la présidence;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE à la vice-présidence.

Députés ne siégeant pas au Comité et étant intervenus pendant la réunion :

- M. ISLEIFSON;
- T. LINDSEY;
- M. GERRARD.

Exposé oral :

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 233 — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act* :

Michael Gregoire

Association des ingénieurs et des géoscientifiques du
Manitoba

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N^o 233) — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 237) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules (plaques d'immatriculation arborant le coquelicot)/The Drivers and Vehicles Amendment Act (Poppy Number Plates)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

M. SMOOK

Le 12 octobre 2022